Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20250424-DEL-10-2025-DE
Date de télétransmission : 24/04/2025
Date de réception préfecture : 24/04/2025

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :		*L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ*
En exercice :	29	Le jeudi 10 avril 2025
Présents :	*19*	A 20 H 30
Votants :	*25*	

Le Conseil Municipal de La Cadière d'Azur, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel sous la présidence de M. René JOURDAN, Maire

Date de convocation : 27 mars 2025 et 03 avril 2025

PRESENTS : M. JOURDAN R. – Mme SERGENT C. – M. DELEDDA Robert – Mme BONIFAY C. – M. ARLON D. – Mme DULIEUX I. – M. MARTINEZ S. – Mme PARIS F. – Mme JUANICO J. – M. PORTE L. – Mme FAUVEL A.M. – Mme CORLETO-QUAGHEBEUR S. – M. BENOIT M. – Mme GUERIN J. – M. VERHAEGUE M. – M. VELASCO M. – Mme MAITRE F. – Mme COFFINET F – M. FOUASSIER P – M. GIANGRECO C.

Avaient donné procuration en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mme ALBERTO M.	à	M. JOURDAN R.
M. BOUTEILLE A.	à	M. MARTINEZ S.
Mme JANSOULIN-MAGNALDI S.	à	Mme BONIFAY C.
M. LAOUADI B.	à	Mme PARIS F.
Mme VIALA A.	à	Mme GUERIN J.
	à	

Absents excusés, non représentés : Mme DOSTES M-H.
M. FERRAND K.

Absents non excusés, non représentés : M. POUTET J.
M. NALBONE R.

Est nommée secrétaire de séance : Mme DULIEUX Isabelle

La séance a été ouverte à 20 h 30.

SEDL2507001ZES-DE1002-Réf.309365

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20250424-DEL-10-2025-DE
Date de télétransmission : 24/04/2025
Date de réception préfecture : 24/04/2025

DELIBERATION N° 10/2025 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL OPERATIONS 2025

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le Conseil Départemental a toujours pour objectif d'assurer un développement équilibré de chaque territoire.

Pour cela, il accompagne financièrement les communes dans leurs projets de développement en tenant compte des spécificités de chaque territoire et des objectifs prioritaires.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : de solliciter une aide financière du Conseil Départemental pour les opérations suivantes et pour les montants suivants :

Rénovation thermique et énergétique de l'école primaire - 2ème tranche	320 000
Rénovation thermique et énergétique de l'école maternelle - 2ème tranche	200 000
Travaux de voirie	320 000

TOTAL **840 000 €**

Monsieur le Maire précise qu'en raison du montant élevé de ces opérations, il est nécessaire de solliciter une aide financière du Conseil Départemental pour une aide financière de 840 000 €.

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20250424-DEL-10-2025-DE
Date de télétransmission : 24/04/2025
Date de réception préfecture : 24/04/2025

Les membres de l'assemblée
Monsieur le Maire entendu dans son exposé
A l'unanimité des membres présents et représentés

Approuvent la demande de subvention au Conseil Départemental pour les opérations 2025 :

Autorisent Monsieur le Maire de la commune de La Cadière d'Azur à signer tout document afférent à ce sujet.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE24/04/2025...
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
LE24/04/2025
LE MAIRE
R. JOURDAN

MAIRIE DE LA CADIÈRE D'AZUR
83 (VAR)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MAIRE
R. JOURDAN

MAIRIE DE LA CADIÈRE D'AZUR
83 (Var)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification

SEDI-SEDI-30/04/2025 10:02 Réf. 3093555